

Lycée voie(s)	Générale	Technologique	Professionnelle	Enseignement Commun
	CAP	Seconde	Première	De spécialité Optionnel
Histoire				Terminale

Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)

Sommaire

Axes majeurs et problématique générale du thème	2
<ul style="list-style-type: none"> • L'affirmation des totalitarismes et la guerre : mise au point pour le professeur • Articulation avec les sujets d'étude au choix • Problématique possible pour le thème 	3 5 6
Éléments de mise en œuvre de la question obligatoire	6
<ul style="list-style-type: none"> • Les totalitarismes • La Seconde Guerre mondiale 	6 8
Sujet d'étude - La guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs	9
<ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux de la question • Problématique et éléments de mise en œuvre 	9 10
Sujet d'étude – De Gaulle et la France libre	13
<ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux de la question • Problématique et éléments de mise en œuvre 	13 13
Pour aller plus loin	15
<ul style="list-style-type: none"> • Bibliographie • Sitographie 	15 15

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions Notions de première à réactiver	Mise en œuvre
A – L'affirmation des totalitarismes et la guerre	Totalitarisme. Génocide. Crime contre l'humanité. Collaboration. Résistance.	Ce thème vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires et leurs effets ainsi que l'étendue et la violence du conflit mondial, à analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : les totalitarismes : le cas de l'URSS ; le cas de l'Allemagne (idéologies, violences et résistances) ; les protagonistes et principaux théâtres d'opérations de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et mondiale ; les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes ; la France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance ; les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo).
B – Un sujet d'étude au choix : <ul style="list-style-type: none"> • La guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs. • De Gaulle et la France libre. 		Ce sujet d'étude montre comment l'évolution de la guerre à l'Est accélère la mise en œuvre du génocide des Juifs et en modifie les formes. Ce sujet d'étude permet de comprendre, à partir d'une réflexion sur le rôle de Charles de Gaulle, l'action de la France libre et de la Résistance.

Axes majeurs et problématique générale du thème

En voie technologique, le programme d'histoire de la classe terminale commence avec les régimes totalitaires. L'axe majeur pour ce thème est l'étude du lien entre les régimes totalitaires et la guerre. Ainsi, le professeur pourra montrer la façon dont les régimes totalitaires amènent à des logiques de confrontation, par leur action et leur idéologie, qui finalement aboutissent à la Seconde Guerre mondiale.

Le lien entre les régimes totalitaires et la guerre permet de travailler à la fois sur la définition, les points communs et les spécificités des régimes totalitaires :

- à travers le défi qu'ils lancent aux démocraties et dans la façon dont ils créent un climat de guerre (mobilisation permanente, militarisation de la société, répression) ;
- à travers leur rapport à la guerre, la place qu'elle occupe dans leur idéologie – et là, on pourrait les différencier, et montrer la spécificité du nazisme.

À partir de là, on peut poursuivre sur la guerre et sa violence, en montrant comment la violence étudiée avec les régimes totalitaires se déploie dans la guerre et atteint son sommet quand les deux principaux régimes totalitaires s'affrontent dans une lutte à mort, déclenchée par les nazis comme mise en œuvre de leur programme idéologique.

L'affirmation des totalitarismes et la guerre : mise au point pour le professeur

Les totalitarismes

La contextualisation est essentielle pour comprendre les conditions qui ont permis l'affirmation des régimes totalitaires. La Première Guerre mondiale et ses conséquences mettent au défi les régimes démocratiques et leurs principes. Leur fragilisation est accentuée par la dépression mondiale qui débute avec la crise de 1929 et révèle les difficultés des démocraties à y faire face.

L'échec de la SDN et de son projet de sécurité collective et la peur du communisme sont aussi des facteurs à prendre en compte.

Dans ce contexte, des régimes proposent des modèles alternatifs, parmi lesquels les totalitarismes. La crise politique, économique et sociale remet donc en question le modèle de la démocratie libérale, amenant à s'interroger sur d'autres modèles de société possibles.

Les régimes totalitaires bouleversent ainsi l'ordre européen et proposent des projets de natures différentes.

Il s'agira donc de présenter d'une part les caractéristiques et les spécificités des régimes totalitaires et d'autre part, plus spécifiquement en filière technologique, de faire le lien entre les totalitarismes et la guerre.

Ces deux axes permettront de structurer tout le thème : le fonctionnement des régimes totalitaires et la façon dont cela crée des logiques de violence et de confrontation.

Le terme de « totalitarisme » apparaît pour la première fois en 1923, dans le journal *Il Mondo*, sous la plume de Giovanni Amendola, opposant politique de Mussolini, afin de dénoncer l'idéologie fasciste visant à assurer un contrôle « total » de l'État sur l'ensemble de la société. Cette ambition peut être examinée à la lumière de l'expérience de la Grande Guerre, analysée dans les années 1920 comme guerre « totale » du fait notamment de l'emprise large de l'État sur des pans entiers de la vie civile.

Pour l'historien Bernard Bruneteau, si les observateurs ont eu recours à un nouveau mot, c'est que le phénomène était jugé inédit. Pour lui, il faut « réévaluer l'historicité du concept, en montrant par exemple à des élèves que l'on doit pouvoir penser l'inédit (et que « dictature », « tyrannie » ou « despotisme » ne convenaient plus à l'analyse)¹. »

La conceptualisation du totalitarisme revient à la philosophe Hannah Arendt dans *Les origines du totalitarisme* en 1951 et dans lequel elle appuie son analyse sur la terreur. Le concept est ensuite développé et fixé d'abord par Carl Friedrich puis par Raymond Aron.

Ce dernier prend cependant bien soin de distinguer les totalitarismes nazi et stalinien. Dès les années 1950 et dans le contexte de la guerre froide, le concept de totalitarisme est souvent contesté par de nombreux intellectuels qui voient dans le rapprochement du nazisme et du stalinisme des arguments essentiellement anticommunistes et relais du maccarthysme. Cependant, en 1973, *l'Archipel du Goulag* d'Alexandre Soljenitsyne dénonce le totalitarisme soviétique et réactive le concept de totalitarisme.

1. On lira avec profit un entretien de Bernard Bruneteau paru dans les *Cahiers d'histoire* en 2014, consacré aux « vicissitudes scolaires d'une notion controversée » qui permet une approche historiographique synthétique.

Plus tard, dans les années 1980, Ernst Nolte avance l'idée d'un lien de cause à effet entre le bolchévisme et le nazisme. Selon lui, les régimes fascistes allemand et italien constituent une réaction logique à la terreur bolchévique.

En France, cette idée est relayée par François Furet pour qui « l'ambiguïté du fascisme tient à ce qu'il est né comme frère ennemi du communisme » dans *Le passé d'une illusion* (1995). En effet, selon Nolte, l'antisémitisme nazi découle de l'antimarxisme et Auschwitz apparaît comme une réaction au Goulag.

Après 1990, le concept de totalitarisme fondé sur les points de comparaison reste en vigueur mais les analyses sont plus nuancées. Elles amènent à souligner davantage la diversité des totalitarismes et à la mise en lumière de leurs différences profondes.

Pour Ian Kershaw, « le nazisme fut véritablement unique », car il est étroitement associé à Hitler et à son charisme alors que le totalitarisme soviétique était antérieur à Staline et lui a survécu.

Emilio Gentile préfère évoquer des « expériences » plus que des « régimes » totalitaires, en ce sens qu'ils s'inscrivent dans un processus jamais achevé.

L'écart entre « l'intention idéologique et la pratique » notamment analysé par Ian Kershaw remet en question la représentation orwellienne du totalitarisme. Johann Chapoutot insiste quant à lui sur la nécessité de « contextualiser » et de « chronologiser » le nazisme pour rompre avec les approches fixistes du totalitarisme.

Enfin, il ne faudra pas négliger ni les formes de résistances aux totalitarismes – car les sociétés ne sont jamais totalement contrôlées –, en mettant en lumière ceux qui ont fait le choix de s'opposer ou de se tenir à une certaine distance, ni les formes d'adhésion – idéologiques ou opportunistes – de soutien aux régimes mis en place.

La Seconde Guerre mondiale

On pourra traiter la Seconde Guerre mondiale comme le résultat de l'affrontement idéologique des régimes totalitaires. Montrer l'articulation entre les régimes totalitaires et la guerre est essentiel en voie technologique, sans réduire pour autant la Seconde Guerre mondiale à cet affrontement : sans parler du conflit sino-japonais, la période 1939-1941 est marquée par le pacte germano-soviétique et la lutte des démocraties européennes contre les régimes nazi et fasciste.

Le génocide est la conséquence d'un processus complexe, surtout après l'invasion de l'URSS, le chaos qui s'ensuit et les diverses difficultés soulevées par les combats sur le front soviétique. L'extermination est l'étape ultime d'un processus en quatre phases : l'identification, l'expropriation, la concentration et l'extermination, comme l'a montré Raul Hilberg.

La France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance.

Le cas de la France est aussi un autre exemple de l'affrontement idéologique. En effet, la mise en place du régime de Vichy est une revanche pour l'extrême-droite antiparlementaire, xénophobe et antisémite des années 1930 contre laquelle s'était formé le Front populaire. Dans ce contexte, la Résistance incarne l'opposition au régime de Vichy et la défense des valeurs républicaines.

Au sujet de la Résistance, les historiens montrent de plus en plus des stratégies individuelles dans l'acte de résister et l'évolution des comportements individuels, en fonction des étapes de la guerre et de l'évolution des politiques menées par le régime de Vichy. Olivier Wieviorka propose une vision plus complexe de la Résistance en montrant la diversité sociologique des résistants (femmes, hommes, personnes âgées, jeunes, religion, classes sociales, cultures politiques) ou encore la diversité des formes d'engagement dans la Résistance.

Articulation avec les sujets d'étude au choix

A. Sujet d'étude : La guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs

Ce sujet d'étude montre comment l'évolution de la guerre à l'Est accélère la mise en œuvre du génocide des Juifs et en modifie les formes.

Pour la mise au point scientifique, on peut se référer à la fiche de la voie générale qui souligne l'aspect idéologique de ce conflit et le déchaînement de violences extrêmes qui l'accompagne, avec une propagande de guerre qui déshumanise, diabolise l'ennemi militaire ou civil.

En voie technologique, on peut montrer l'aboutissement de ce qui a été développé lors de l'étude sur les régimes totalitaires : une confrontation entre ces idéologies qui amène à leur radicalisation et à celle de la violence (les premiers massacres collectifs par les *Einsatzgruppen* en 1941, la mise en œuvre de la « solution finale »). Il faudra préciser que c'est bien Hitler et le régime nazi qui provoquent la confrontation : la guerre d'anéantissement est la mise en œuvre de l'idéologie nazie.

B- Sujet d'étude : De Gaulle et la France libre

Ce sujet d'étude permet de comprendre, à partir d'une réflexion sur le rôle de Charles de Gaulle, l'action de la France libre et de la Résistance.

Par France libre, on entend le mouvement lancé par le général de Gaulle le 18 juin 1940 depuis Londres, qui se développe en Afrique avant d'intégrer la Résistance en se renommant France combattante, puis, en 1943, de se fondre dans l'armée d'Afrique pour être la base du futur gouvernement provisoire de la République française. Il s'agit donc d'être clair à la fois sur les dénominations (les Forces françaises libres cessent d'exister en tant que telles en 1943) et d'être précis sur le lien avec les organisations de la Résistance intérieure, qui ne relèvent pas de la même logique avant leur intégration sous l'égide de Jean Moulin.

Il s'agit donc d'analyser un engagement autour de la figure d'un homme, le général de Gaulle. En effet, c'est lui qui assure le lien entre les différentes formes de la France libre, parce qu'il en est le fondateur.

En voie technologique, on pourra axer sur la façon dont la France libre et de Gaulle construisent l'union de la Résistance en opposition à la domination nazie et en intégrant les résistants communistes, y compris dans la réflexion sur la reconstruction du monde post-Libération.

Problématique possible pour le thème

En quoi les régimes totalitaires, nés d'une première guerre totale, ont-ils conduit à la Seconde Guerre mondiale? Comment celle-ci a-t-elle abouti à la disparition des régimes fasciste et nazi?

Éléments de mise en œuvre de la question obligatoire

Les totalitarismes

En introduction, contextualiser les années 1920 et 1930

Capacité : identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique.

Dans une introduction très rapide et à l'aide de documents d'accroche, il s'agit de présenter le contexte des années 1920 et 1930 pour comprendre les conditions dans lesquelles les régimes totalitaires se sont mis en place. Comme y invite le programme, le professeur peut concentrer l'analyse sur les régimes nazi et soviétique.

Pour l'URSS, on peut rappeler l'influence de la Première Guerre mondiale dans le déclenchement du processus révolutionnaire et montrer la lutte pour le pouvoir au sein du parti communiste de l'Union soviétique (PCUS), ponctuée de violences et de manœuvres d'intimidation.

Pour l'Allemagne, on peut présenter les conséquences du traité de Versailles, la crise économique et l'arrivée au pouvoir d'Hitler (pas seulement par les élections, mais en comptant sur la complicité des élites bourgeoises, qui croyaient pouvoir manipuler Hitler). On peut souligner la dimension profondément antibolchevique du nazisme, dès l'origine du parti comme dans sa pratique du pouvoir.

Construire une argumentation historique pour démontrer la nature totalitaire du régime nazi

Capacité : utiliser une approche historique pour construire une argumentation.

Le professeur pourra montrer à travers une démarche inductive que le nazisme se définit par la terreur, l'encadrement de la population et une idéologie raciste et antisémite. On pourra insister sur le rôle de la guerre pour le nazisme et montrer que tout le régime a pour but de préparer la guerre à venir.

Pour cela, les élèves pourront avoir à leur disposition trois corpus documentaires correspondant aux trois aspects du régime totalitaire :

- un État-parti qui encadre l'économie et la population ;
- un régime fondé sur une mobilisation permanente entre propagande et terreur ;
- un régime structuré par une idéologie ayant l'ambition de tout y conformer.

Ces catégories pourront ensuite être réutilisées pour la définition du régime totalitaire soviétique, et ce serait l'occasion de comparer et distinguer ce qui est semblable et ce qui diffère.

Chaque corpus documentaire pourra être composé de la manière suivante :

- un document exprimant l'idéologie nazie, pour que les élèves puissent comprendre ce que pensaient les nazis. Il est possible d'utiliser des extraits de *Mein Kampf*, en prenant le soin de les contextualiser².
- deux documents pour montrer que les idées ont été mises en œuvre lorsque les nazis ont pris le pouvoir.

Le travail peut être synthétisé dans un tableau à 3 colonnes : une colonne pour l'idéologie, une colonne pour la pratique et une colonne pour identifier l'aspect du régime totalitaire cité plus haut. En vue d'une différenciation pédagogique, on peut proposer aux élèves les plus en difficulté les idées principales, en leur demandant de les justifier :

- Le régime nazi est raciste et antisémite car...
- Le régime nazi pratique la terreur car...
- Le régime nazi encadre la population car...

Construire une argumentation historique pour démontrer la nature totalitaire du régime soviétique

Pour le régime soviétique, le travail de sélection et de justification pourra prendre la forme d'un schéma heuristique.

À partir d'un corpus documentaire adapté aux élèves de la voie technologique (caricatures, affiches de propagande, photographies, extraits de textes comme les aveux de Boukharine lors des procès de Moscou mis en lien avec un extrait de la lettre secrète adressée à Staline et transmise à sa femme³), on peut faire réaliser un schéma heuristique pour lequel les principales idées peuvent être données par le professeur et que les documents permettent de justifier. Par comparaison avec le régime nazi, les élèves peuvent ainsi garder les caractéristiques communes et montrer que seul le régime nazi est antisémite et raciste. Par contre, pour le régime soviétique, on peut proposer un document annexe sur le contrôle de l'économie.

En conclusion, réponse à la problématique

Il est possible de conclure par un exercice permettant de conduire une démarche historique : demander aux élèves dans quelle mesure le fonctionnement du régime nazi est tourné vers la guerre, puis poser cette même question pour le régime soviétique. Il s'agira donc de montrer comment ces régimes mettent en œuvre un programme idéologique légitimant des formes de violence radicales, mais que le nazisme est fondamentalement tourné vers la guerre à venir, à la différence du stalinisme, qui envisage une extension pragmatique du communisme selon les opportunités.

2. Johann Chapoutot, dans son ouvrage *Comprendre le nazisme* (Tallandier, 2018), souligne l'importance de montrer que *Mein Kampf* est « un programme politique et une autobiographie totalement fantasmée » et « une cascade d'idées puisées à toutes les sources de l'extrême droite de l'époque. Elles n'ont absolument rien d'original. »

3. Le document a été publié dans les *Bulletins de l'institut d'histoire du temps présent*, 1999, n° 73, et est disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/ihtp_0247-0101_1999_num_73_1_1629

La Seconde Guerre mondiale

Les protagonistes et principaux théâtres d'opérations de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et mondiale

Capacités : connaître et se repérer (identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques).

À l'aide d'une liste de dates par année, les élèves sont amenés à périodiser la guerre et à choisir des éléments de rupture dans la chronologie du conflit. À partir des événements retenus par les élèves, il est possible de leur demander de construire une frise chronologique personnelle avec les choix effectués. Il est utile de choisir un code couleur pour distinguer les événements à l'échelle européenne de ceux à l'échelle mondiale. L'intérêt de l'exercice est de consolider des repères fondamentaux, mais aussi de justifier les choix de périodisation.

Les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes

Capacité : conduire une démarche historique et la justifier.

Dans le même esprit que l'exercice précédent, cette fois les élèves identifient les étapes de la mise en place du génocide. Cet exercice peut faire l'objet d'une deuxième frise chronologique qui serait une trace écrite intermédiaire permettant la rédaction d'un paragraphe. La périodisation peut être accompagnée de documents illustratifs ou de courtes vidéos.

Une périodisation d'ensemble peut alors être construite permettant de distinguer :

- une première phase qui s'ouvre dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir, correspondant à une politique de brutalités et de mise à l'écart (juridique, sociale, économique, territoriale) des Juifs ;
- une deuxième phase, qui s'ouvre en juin 1941, correspondant à la mise en œuvre d'un crime de masse sur le front de l'Est et à une hésitation sur le sort à réserver aux Juifs d'Europe de l'Ouest ;
- une troisième phase, qui s'ouvre entre l'automne 1941 et janvier 1942 (conférence de Wannsee), correspondant à la mise en œuvre de la destruction systématique et planifiée des Juifs d'Europe. Cette dernière phase permet donc de construire le concept de génocide en le distinguant du crime de masse par l'ajout de la dimension systématique de sa mise en œuvre entre l'automne 1941 (période probable de la prise de décision) et janvier 1942 (la conférence de Wannsee organisant le génocide).

La France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance

Capacité : contextualiser - identifier les contraintes et les ressources, d'un événement, d'un contexte historique.

Les élèves peuvent identifier les conséquences de la défaite pour la France à partir d'un corpus documentaire permettant de dresser un tableau de la France en juin 1940, pour ensuite présenter la complexité des choix qui se présentent aux Français.

Capacité : construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique.

On peut leur demander ensuite de trouver des réponses, sous la forme d'hypothèses, aux questions suivantes : **Pourquoi certains résistent-ils ? Pourquoi certains collaborent-ils ? Pourquoi certains s'accommodent-ils ?**

Les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo)

Capacités : s'exprimer à l'oral de manière continue et mobilisation des connaissances ; mettre un événement en perspective.

La dernière séance peut faire l'objet d'un travail à l'oral sous la forme d'exposés que les élèves préparent en amont et présentent à la classe. Il s'agit de présenter les tentatives pour mettre en place un nouvel ordre international. On peut notamment souligner la portée historique des événements considérés.

Le professeur donne aux élèves un tableau permettant de mutualiser les connaissances apportées par chacun des exposés.

Sujet d'étude - La guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs

Les enjeux de la question

Ce sujet d'étude permet de montrer comment les régimes totalitaires, et en l'occurrence le régime nazi, analysent et mènent la guerre au prisme de l'idéologie qui les fonde.

Du point de vue notionnel, l'objectif du sujet d'étude est de fixer le sens des expressions « guerre d'anéantissement » et « génocide ». Souvent associée à Clausewitz, la formule de « guerre d'anéantissement » permet de rappeler, en creux, que la conduite de la guerre obéit à des règles – plus ou moins explicites et formalisées. Il importe de rappeler que l'expression est utilisée par Hitler lui-même et les autorités nazies à sa suite : elle s'applique bien à partir de l'invasion de l'URSS (et pas avant). Dans la perspective soviétique, les premiers désastres militaires suscitent une inflexion idéologique : dès le 3 juillet 1941, Staline en appelle à la défense de la nation et de la patrie (le conflit est rapidement nommé « Grande guerre patriotique »), et amorce une inflexion dans l'opposition à l'Église orthodoxe. Pour montrer que la guerre

d'anéantissement s'applique aux Soviétiques dans leur ensemble (et pas seulement aux populations juives), on peut s'appuyer sur les taux de mortalité extrêmement élevés des prisonniers de l'Armée rouge détenus par les nazis (1,6 million de survivants reviennent en URSS après 1945, sur 5,6 millions de soldats et officiers capturés).

La guerre d'anéantissement doit donc être resituée dans l'idéologie nazie : peuplés de « sous-hommes » (les Slaves), les territoires de l'URSS doivent être colonisés et épurés par l'Allemagne afin d'accroître son « espace vital ». Cette idéologie de guerre des races se trouve résumée dans le mot d'ordre d'une des unités d'infanterie de la Wehrmacht : « Le Russe doit mourir pour que nous vivions⁴ ».

Concernant la notion de « génocide », déjà présente dans le programme de première, on peut rappeler que le terme a été forgé au cours de la guerre, au moment même de sa mise en œuvre, par le juriste Raphaël Lemkin, mais n'a pas été retenu dans les chefs d'accusation du tribunal de Nuremberg alors que la notion de « crimes contre l'humanité » est introduite. La définition de cette dernière inclue « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout acte inhumain commis contre toutes les populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux⁵. » Le génocide n'obtient une première reconnaissance en droit international qu'en 1948. Défini en droit, le génocide fait l'objet d'interprétations divergentes et d'une forme de galvaudage (voire de concurrences mémorielles). Il apparaît important de rappeler que le nombre de morts n'est pas le critère d'évaluation du caractère génocidaire d'une politique de violences de masse : le génocide peut même s'accomplir sans assassinat (par le biais de la stérilisation notamment).

Pour Tal Bruttman et Christophe Tarricone, « Barbarossa constitue le tournant majeur dans les politiques antijuives nazies, celui à partir duquel l'assassinat se met en place. Mais il constitue aussi un signal envoyé aux pays alliés de l'Allemagne, qui pour certains, comme la Roumanie ou la Croatie, donnent également libre cours à leur violence meurtrière contre les Juifs⁶. »

Problématique et éléments de mise en œuvre

Problématique

Comment la guerre à l'Est, conçue et conduite par les nazis comme une guerre d'anéantissement, transforme-t-elle la persécution des Juifs en génocide ?

Éléments de mise en œuvre

Capacité : procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique.

Dans un premier temps, il peut être pertinent de travailler sur des extraits du texte suivant, soigneusement sélectionnés par l'enseignant, pour pouvoir définir la guerre d'anéantissement à l'Est. Le questionnement serait fondé sur :

- la date et l'espace concerné ;
- les causes ;
- les moyens mis en œuvre.

4. Cité par Johann Chapoutot, *Comprendre le nazisme*, Paris (Tallandier), 2020, p. 287.

5. Art. 6 de l'Accord concernant la poursuite et le châtement des grands criminels de guerre des Puissances européennes de l'Axe et Statut du tribunal international militaire. Londres, 8 août 1945.

6. Tal Bruttman, Christophe Tarricone, *Les 100 mots de la Shoah*, Paris (PUF), 2020, s. v. « Barbarossa ».

La guerre à l'Est vue par les nazis : l'affrontement de deux idéologies

« Lors de la réunion du 30 mars 1941 à la chancellerie à Berlin, Hitler insiste, selon la plupart des comptes rendus, sur le fait que la guerre ne doit pas être menée selon les règles militaires habituelles : « Il s'agit de l'affrontement de deux idéologies [*Weltanschauung*] opposées, qui exige une dureté sans réserve. La Wehrmacht doit en conséquence se libérer entièrement des conceptions et règles transmises. Il s'agit d'exterminer le bolchevisme. Les fonctionnaires politiques et les commissaires de l'armée sont les agents de l'idée bolchevique. » Les notes du général Halder sont encore plus explicites : « Lutte entre deux idéologies. Un jugement destructeur sur le bolchevisme ; il est l'équivalent de criminels asociaux. Communisme, une menace énorme pour l'avenir. Nous devons tourner le dos à la camaraderie du soldat. Le communiste n'est pas un camarade, ni avant ni après [le combat]. Il s'agit d'une guerre d'anéantissement. Si nous ne la concevons pas ainsi, nous battons l'ennemi, mais dans trente ans l'ennemi communiste sera à nouveau face à nous. Nous ne faisons pas la guerre pour conserver l'ennemi. » Il faut éliminer les commissaires et l'intelligentsia communiste et empêcher sa reconstitution : « Il faut mener la lutte contre le poison de la décomposition. [...] Les commissaires et les hommes de la GPU sont des criminels et doivent être traités comme tels. [...] Les chefs doivent exiger d'eux-mêmes le sacrifice de surmonter leurs réserves. »

Hitler exige de la Wehrmacht qu'elle participe à l'anéantissement du bolchevisme et des commissaires politiques. Notons qu'il ne parle pas des Juifs, sauf par une allusion critique au fait qu'un officier SS a été jugé pour avoir exécuté un otage juif, lors de la campagne de Pologne. Il est frappant de constater qu'il n'y a pas de discussion, ni de réaction des assistants.

Les « instructions pour la propagande lors de l'opération Barbarossa » de juin 1941 renforcent la notion de guerre d'anéantissement contre le « bolchevisme juif ». Le mot d'ordre est que ce ne sont pas les peuples de l'URSS qui sont l'adversaire, « mais exclusivement le gouvernement soviétique judéo-bolchevique avec ses fonctionnaires et le parti communiste, qui [travaillent] à la révolution mondiale ». La Wehrmacht « libérera [la population] de la tyrannie des Soviétiques ». On précise aux responsables de la propagande, soit une compagnie par armée, que leurs rapports doivent mettre en valeur « la cruauté et les actes contraires au droit international » de l'Armée rouge. Le commissaire est « l'ennemi n° 1 » et au centre de toute la propagande. On peut lire dans le premier numéro d'*Informations pour la troupe* : « Qui a jeté un jour un regard sur le visage d'un commissaire rouge sait ce qu'est un bolchevik. Il n'y a plus besoin d'explication théorique. Ce serait faire injure aux animaux que de traiter de bestiaux les traits de ces exploiters d'hommes en grande partie juifs. Ils sont la personnification de l'enfer, de la folie haineuse à l'encontre de toute noble humanité. Ces commissaires incarnent le soulèvement des sous-hommes contre le sang noble. »

Source : Christian Baechler, *Guerre et exterminations à l'Est. Hitler et la conquête de l'espace vital 1933-1945*, Paris (Tallandier), 2012, p. 183-192.

Un second temps est ensuite consacré à l'étude de l'extermination des Juifs d'Europe. On peut réinvestir les éléments de chronologie de l'étape 2 de la question obligatoire. Dans le cadre du sujet d'étude, le travail peut être conduit à partir d'un corpus documentaire disponible sur le site Lumni⁷, afin de mettre en évidence la coexistence des différentes méthodes d'assassinat qui qualifient le génocide : les fusillades de masse, les camions à gaz et les centres de mise à mort. L'idée est de montrer qu'on se dirige vers un processus de systématisation et d'industrialisation à partir des massacres des *Einsatzgruppen*.

Sur la « rationalisation » progressive de l'assassinat des Juifs d'Europe, on peut également travailler à partir du témoignage de Rudolf Hoess, commandant d'Auschwitz de 1940 à 1943, lors du procès de Nuremberg, particulièrement sa déposition du 5 avril 1946. Le document nécessite une contextualisation (Auschwitz y est désigné comme un camp de concentration) et une mise à distance critique : le témoignage comporte des imprécisions ou des erreurs, qui ont pu alimenter le discours négationniste (invention du camp de Wolzek, estimation trop élevée du nombre de morts à Auschwitz).

7. Le dossier s'intitule « [Shoah, la solution finale](#) ». Sur le site Lumni enseignement, un [dossier thématique](#) permet de travailler à partir d'extraits de « Shoah », le film de Claude Lanzmann.

Déposition de Rudolf Hoess au procès de Nuremberg, 5 avril 1946.

« Moi, Rudolf Franz Ferdinand Hoess, après avoir dûment prêté serment, déclare ce qui suit :

1. Je suis âgé de quarante-six ans, et ai été membre du NSDAP depuis 1922, membre des S.S. depuis 1934, membre des Waffen-S.S. depuis 1939. Depuis le 1^{er} décembre 1934, j'appartenais à l'unité S.S. dénommée Tête-de-mort.
2. Depuis 1934, j'ai été constamment associé à l'administration des camps de concentration, en poste à Dachau jusqu'en 1938, puis adjoint de camp à Sachsenhausen de 1938 au 1^{er} mai 1940, lorsque j'ai été nommé commandant à Auschwitz. J'ai dirigé Auschwitz jusqu'au 1^{er} décembre 1943, et estime qu'au moins deux millions cinq cent mille victimes furent exécutées et exterminées là par gazage puis incinération, et au moins un demi-million supplémentaire moururent de faim ou de maladie, soit un nombre total d'environ trois millions de morts. Ce chiffre représente environ 70 à 80 % de toutes les personnes prisonnières déportées à Auschwitz, les autres ayant été sélectionnés et employés au travail forcé dans les industries dépendant du camp. [...] Les victimes comprenaient environ cent mille Juifs allemands et un très grand nombre d'habitants, pour la plupart des Juifs, de Hollande, France, Belgique, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Grèce ou d'autres pays. Nous avons exécuté environ quatre cent mille Juifs hongrois à Auschwitz dans l'été 1944. [...]
4. Les exécutions massives par gazage ont commencé durant l'été 1941 et se sont prolongées jusqu'à l'automne 1944 [...] Toutes les exécutions par gazage ont eu lieu sur l'ordre direct, la surveillance et la responsabilité du R.S.H.A. J'ai reçu tous les ordres pour effectuer ces exécutions de masse directement du R.S.H.A. [...]
6. La « solution finale » de la question juive signifiait l'extermination complète de tous les Juifs d'Europe. En juin 1941, j'ai reçu l'ordre de mettre en place des installations d'extermination à Auschwitz. À ce moment-là, il y avait déjà dans le Gouvernement général [de Pologne] trois autres camps d'extermination : Belzec, Treblinka, et Wolzek. [...] J'ai visité Treblinka pour savoir comment ils procédaient aux exterminations. Le commandant du camp de Treblinka m'a dit qu'il avait éliminé quatre-vingt mille détenus en six mois. Il s'occupait principalement de l'élimination des Juifs du ghetto de Varsovie. Il utilisait du monoxyde de carbone et ses méthodes ne me paraissaient pas très efficaces. Aussi, quand j'ai aménagé le bâtiment d'extermination à Auschwitz, j'ai utilisé le Zyklon B, acide prussique cristallisé, que nous laissions tomber dans la chambre de la mort par une petite ouverture. Il fallait de trois à quinze minutes pour tuer les gens dans la chambre de la mort, en fonction des conditions atmosphériques. Nous savions que les victimes étaient mortes lorsqu'elles cessaient de crier. Nous attendions alors habituellement une demi-heure avant d'ouvrir les portes et de retirer les corps. Une fois les corps retirés, nos commandos spécialisés retiraient les bagues et extrayaient l'or des dents.
7. Une autre amélioration que nous avons réalisée par rapport à Treblinka, c'est que nous avons construit des chambres à gaz pouvant contenir 2000 personnes en une seule fois, alors qu'à Treblinka, leurs dix chambres à gaz ne contenaient chacune que 200 personnes. La manière dont nous sélectionnions les victimes était la suivante : nous avons deux médecins SS en poste à Auschwitz pour examiner les convois de prisonniers à l'arrivée. Les prisonniers étaient conduits devant l'un des médecins qui prenait une décision au fur et à mesure qu'ils passaient devant lui. Ceux qui étaient aptes au travail étaient envoyés dans le camp. Les autres étaient envoyés immédiatement dans les usines d'extermination. Les enfants en bas âge étaient invariablement exterminés car, en raison de leur jeunesse, ils n'étaient pas aptes au travail. Une autre amélioration encore que nous avons faite par rapport à Treblinka est que, à Treblinka, les victimes savaient presque toujours qu'elles allaient être exterminées, alors qu'à Auschwitz, nous nous efforcions de faire croire aux victimes qu'elles allaient subir une désinfection. Bien sûr, elles se rendaient souvent compte de nos véritables intentions et il y a eu parfois des émeutes et des difficultés de ce fait. Très souvent, les femmes cachaient leurs enfants sous leurs vêtements, mais bien sûr, quand on les trouvait, on envoyait les enfants pour qu'ils soient exterminés. [...]

Source : Tribunal militaire international (Nuremberg), *Procès des grands criminels de guerre devant le tribunal militaire international : Nuremberg, 14 novembre 1945 - 1^{er} octobre 1946 : documents et autre matériel de preuve, 1947-1949*, Tome 33, p. 275-278. [la présente traduction a été réalisée à partir du document en anglais, [disponible sur Gallica](#)].

Sujet d'étude – De Gaulle et la France libre

Les enjeux de la question

Ce sujet d'étude permet de développer davantage la place de la France dans la guerre, qui figure dans la question obligatoire, ainsi que de revenir sur la notion de résistance.

L'enjeu est à la fois de reconnaître le rôle déterminant du général de Gaulle dans la formation de la France libre, tout en soulignant la nécessaire logique de ralliements, qui viennent progressivement légitimer la position de De Gaulle et les prétentions de la France libre à incarner le véritable gouvernement de la France.

Problématique et éléments de mise en œuvre

Problématique

Quel est le rôle du général de Gaulle dans la formation de la France libre et sa reconnaissance ?

Éléments de mise en œuvre

Capacités : Contextualiser - Mettre une figure en perspective.

Après un rappel possible de l'appel du 18 juin ou du discours du 28 juin⁸, « le manifeste de Brazzaville », daté du 27 octobre 1940, pourrait être proposé aux élèves pour ensuite construire une biographie de De Gaulle et définir la France libre. Le [document](#) est analysé dans la publication « Enseigner la Résistance » disponible en ligne sur Canopé.

À partir du texte, les élèves pourraient travailler sur une situation problème sous la forme d'une enquête :

- Qui est de Gaulle ? Quelles sont ses fonctions ?
- Qu'est-ce que la France libre ? Pourquoi Brazzaville en devient-elle la capitale ?

Un document supplémentaire pourrait être donné aux élèves pour le mettre en lien avec le manifeste de Brazzaville : des extraits du texte intitulé « 1940, La France libre naît en Afrique équatoriale », rédigé par Eric Jennings (voir ci-dessous), permet d'insister sur le rôle vital qu'a joué l'Afrique équatoriale dans la mise en place de la France libre et son entreprise de légitimation.

8. Ce discours, prononcé après que le Royaume-Uni a reconnu de Gaulle comme chef des Français libres, est [disponible en ligne](#).

Un historien analyse le rôle de l'Afrique équatoriale dans la naissance de la France libre

« Dans le chaos consécutif à la défaite de mai-juin 1940, la France libre embryonnaire constitue un mouvement expatrié, dirigé par un général alors relativement inconnu, à la légitimité incertaine. D'aucuns évoquent alors les périls de l'émigration, renvoi aux vagues de victimes et d'opposants partis de France en Grande-Bretagne, depuis les huguenots et les contre-révolutionnaires, jusqu'aux détracteurs de Napoléon III. Fragile sur le plan international, à l'été 1940 la France libre souffre également de multiples carences. Elle ne dispose que de peu de combattants, et encore moins de reconnaissance extérieure, hormis l'appui personnel de Winston Churchill. Surtout, elle ne repose alors sur aucun territoire et éprouve à ce titre un déficit chronique de légitimité, de ressources humaines et matérielles. Les appels du général de Gaulle de juin 1940 cherchent à pallier ces manques. Pourtant, peu de notables répondent immédiatement à ces éloquents exhortations, encore moins des territoires entiers. Hors micro, le rebelle confie au professeur Denis Saurat dans un monologue aux intonations shakespeariennes : « Il me faut une terre... une terre française. N'importe où. Une base française, un lieu à partir duquel nous puissions commencer. »

C'est outre-mer que le Général dénicher les lieux en question. Les Nouvelles-Hébrides franco-britanniques se rallient à son mouvement le 20 juillet. D'autres confettis comme les comptoirs français de l'Inde gagnent bientôt la cause. Mais les territoires les plus significatifs à « rallier » le Général au cours de 1940 sont sans conteste l'Afrique-Équatoriale française (AEF) et le Cameroun.

La France libre n'a pas été londonienne, du moins pas en termes constitutionnels, militaires, ni territoriaux. Elle a reposé de la fin août 1940 au 30 mai 1943 sur un assemblage de territoires coloniaux : principalement l'AEF (englobant Tchad, Oubangui-Chari, Congo français et Gabon) et le Cameroun, pays sous mandat. C'est l'or gabonais et congolais qui a contribué à financer la cause, ce sont les soldats du Tchad, du Cameroun et d'Oubangui (actuelle République centrafricaine) qui ont joué un rôle déterminant au cœur des premières opérations militaires en Libye et dans la Corne de l'Afrique, et c'est enfin le caoutchouc d'AEF et du Cameroun qui a rehaussé l'importance de la France libre pour la cause alliée à partir de 1942. En Afrique, la France libre a levé des troupes, récolté l'impôt et extrait quantité de matières premières. Surtout, dès le 28 août 1940, Brazzaville est devenue la capitale de la France libre. La diplomatie s'y est exercée, l'autorité également, la légitimité surtout.

Source : Eric Jennings, « 1940. La France libre naît en Afrique équatoriale », in Patrick Boucheron (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Paris (Seuil), 2017.

Enfin, le site « Enseigner de Gaulle », édité par la Fondation Charles de Gaulle, propose une étude intitulée « [Construire un État en exil : de Gaulle et la France libre de 1940 à la conférence de Yalta](#) ». Fondée sur l'analyse d'un ensemble de documents commentés, elle vise à montrer comment le général de Gaulle est parvenu à construire sa légitimité face aux Alliés et au régime de Vichy, en instaurant la France libre.

Pour aller plus loin

Bibliographie

Ouvrages généraux sur le thème

- Aglan Alya et Frank Robert (dir.), *1937-1947, La guerre monde*, Paris (Gallimard), 2015.
- Beaupré Nicolas (sous la direction de Joël Cornette), *Les grandes guerres 1914-1945*, Paris (Belin), 2014.
- Bruneteau Bernard, « [Les vicissitudes scolaires d'une notion controversée : le\(s\) totalitarisme\(s\)](#) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 122 | 2014, p. 91-99.
- Chapoutot Johann, « Le nazisme. Une idéologie en actes », *La Documentation photographique* n° 8085, Paris (Documentation française), 2012.
- Duclert Vincent, « Les génocides », *La Documentation photographique* n° 8127, Paris (CNRS éditions), 2019.
- Gentile Emilio, *Qu'est-ce que le fascisme ?*, Paris (Gallimard), 2004 (1^{re} éd. 2002).
- Kershaw Ian, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris (Gallimard), 1997.

Pour le sujet d'étude « La guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs »

- Baechler Christian, *Guerre et exterminations à l'Est : Hitler et la conquête de l'espace vital 1933-1945*, Paris (Tallandier), 2012.
- Friedländer Saul, *Les années d'extermination. L'Allemagne nazie et les Juifs (1939-1945)*, Paris (Seuil), 2008.
- Hilberg Raul, *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris (Fayard), 1988.
- Snyder Timothy, *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, Paris (Gallimard), 2019 (1^{re} édition 2012).

Pour le sujet d'étude « De Gaulle et la France libre »

- Aglan Alya, *La France défaite 1940-1945*, La Documentation photographique N° 8120, Paris (Documentation française), novembre/décembre 2017.
- Crémieu-Brilhac Jean-Louis, *La France libre : de l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris (Gallimard), 2014.
- Douzou Laurent et Lecoq Tristan (sous la direction), *Enseigner la Résistance*, Paris (Éditions Réseau Canopé), 2016.
- Jennings Éric, *La France libre fut africaine*, Paris (Perrin), 2014.
- Wieviorka Olivier, *Histoire de la Résistance 1940-1945*, Paris (Perrin), 2013.

Sitographie

- Le [site pédagogique du Mémorial de la Shoah](#)
- Les ressources du site « [L'histoire par l'image](#) » pour la Seconde Guerre mondiale
- Les ressources du site de l'INA, avec un [dossier sur la Seconde Guerre mondiale](#)
- Sur le site de Réseau Canopé, des [ressources pédagogiques sur Enseigner la Résistance](#)
- Le site [Enseigner de Gaulle](#), publié par la Fondation de Gaulle
- [L'encyclopédie multimédia de la Shoah](#) publiée par l'USHMM (*United States Holocaust Memorial Museum*)